

# HYPERCONNEXION ET DROIT À LA DÉCONNEXION

## NOTRE FORMATION EN LIGNE

### Durée

✓ 20 min

### Support

- ✓ Ordinateur
- ✓ Tablette
- ✓ Smartphone

### Public concerné

✓ Tous les collaborateurs

### Prérequis

✓ Aucun

## Objectifs.

Ce module s'adresse à toute personne pouvant être sujette à **l'hyperconnexion**.

À l'issue de ce module les apprenants sauront :

- Analyser leurs **pratiques** en matière d'hyperconnexion
- Identifier les **risques** de l'hyperconnexion
- Identifier les **bonnes pratiques** à adopter pour exercer leur droit à la déconnexion et respecter celui des autres

## Démarche pédagogique.

Afin d'atteindre ces objectifs, le module s'appuie sur des **témoignages** et de nombreuses **activités** invitant les apprenants à se questionner sur les risques et leurs pratiques vis-à-vis de l'hyperconnexion.

## Modalités de déploiement.

- Module disponible en **location** sur notre plateforme LMS
  - *Licence annuelle par apprenant*
- Module disponible à **l'achat**
  - *Livraison du fichier SCORM, personnalisation du contenu possible*

### Introduction – Auto-positionnement.

En préambule, cette formation propose aux utilisateurs **d'évaluer** leur rapport à l'hyperconnexion à travers une série de 5 questions.

Ce questionnaire, entièrement anonyme, vise à **les sensibiliser et à les impliquer** dès le début de leur formation.



### Partie 1 – Hyperconnexion : origine et conséquences.

Dans ce premier chapitre, l'origine de l'hyperconnexion et les problématiques que cela engendre sont présentées via **une courte animation**.

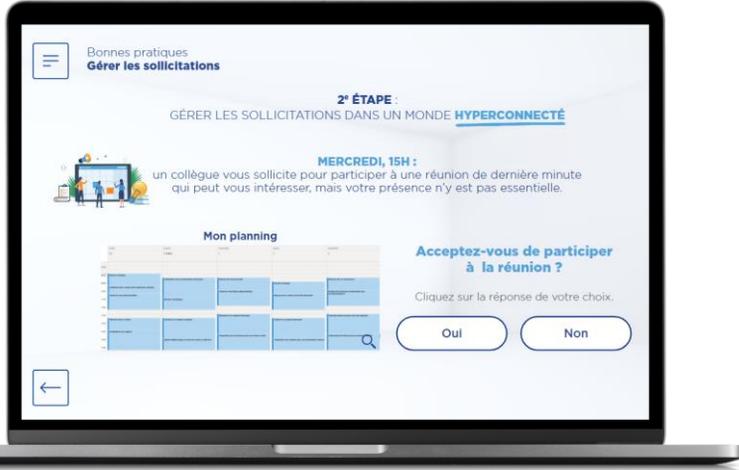
Les risques de l'hyperconnexion sont ensuite mis en évidence à travers un **témoignage** à analyser.

### Partie 2 – Droit à la déconnexion.

Pour faire face à la tendance à l'hyperconnexion, la loi prévoit un droit à la déconnexion pour les travailleurs. Ce chapitre aborde rapidement ce-dernier, en indiquant **les obligations des entreprises** vis-à-vis de la loi.

## Partie 3 – Bonnes pratiques.

Ce troisième chapitre composé de **nombreuses activités** vise à communiquer des bonnes pratiques aux travailleurs pour exercer leur droit à la déconnexion et respecter celui des autres.



Ces bonnes pratiques portent sur :

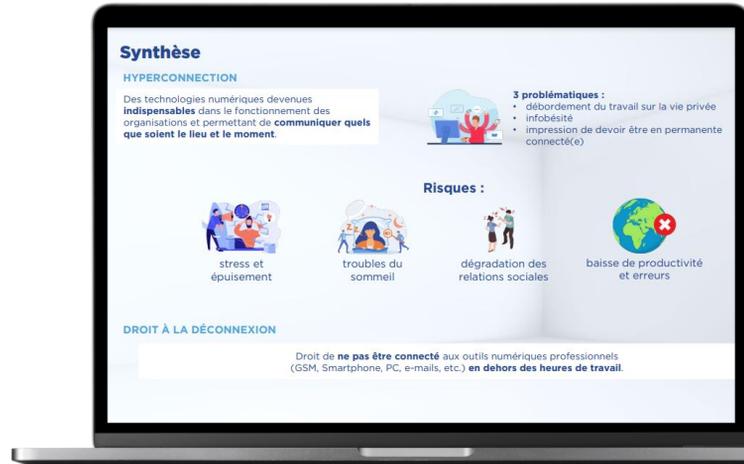
- La définition d'un **cadre de travail**, notamment temporel
- La **gestion des sollicitations** dans un monde hyperconnecté
- Le choix des **modes de communication** et leur utilisation

**Pour les managers**, une fiche comprenant quelques conseils pour aider leurs collaborateurs à exercer leur droit à la déconnexion est proposée en téléchargement.

## Synthèse et évaluation.

Un **quiz de 5 questions** viendra conclure ce module.

A l'issue de ce quiz, **une fiche de synthèse** reprenant les points clés communiqués pourra être téléchargée.



## ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

Demander une  
démonstration gratuite →

Voir le catalogue de  
formations complet →